Est Ensemble Grand Paris

Conseil territorial du 19 décembre 2017

Vœu pour un aménagement total de l'ile de loisirs de la Corniche des Forts

Le jeudi 19 octobre dernier, les services de la Région Ile de France et de Grand-Paris Aménagement ont présenté aux élus du syndicat mixte de la Corniche des Forts, le projet retenu avec pour objectif d'aménager fin 2019, 8 hectares d'espaces verts dont 5 hectares ouverts au public. Cette mise en œuvre d'un projet discuté depuis plus de 15 ans est une bonne nouvelle pour le territoire, mais de nombreuses étapes sont encore nécessaires avant sa pleine réalisation.

Les élus présents ont salué ces réalisations concrètes à brève échéance, permettant d'offrir aux habitants du territoire mais aussi du département – l'ile de loisirs de la Corniche des Forts sera la première île de loisirs dans le département – un nouvel espace vert proposant des activités de loisirs, de détente et de pratiques sportives (accrobranche, poney club…). Mais les élus ont également souligné leur étonnement face à la dimension minimaliste du projet en demandant à plusieurs reprises le calendrier des phases suivantes. En effet, après la réalisation tardive de la première phase de remblaiement à Romainville, deux autres sont encore attendues, pour les 3 communes également concernées par ce projet.

A lire les déclarations de Patrick Karam, Vice-président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative, « *nous préférons commencer modestement avec cette première phase mais au moins nous démarrons* », il est bien question de phasage. Mais aujourd'hui les élus du syndicat mixte ne disposent ni du calendrier, ni d'une visibilité sur les autres phases, d'autant plus que l'ouverture au public, envisagée fin 2019, risque d'être repoussée, les travaux de défrichage prévus cet hiver accusant déjà du retard. Alors même que des monceaux de sablons sont stockés depuis 2015 en prévision des injections, l'on ne saurait se satisfaire de cette seule première phase de remblaiement quand on attend une île de loisirs au rayonnement métropolitain. Cette absence de repère est dommageable, et nous demandons des clarifications sur le phasage des différentes étapes à venir.

Les élus du territoire d'Est Ensemble demandent donc que cette première phase soit suivie très concrètement et rapidement des autres phases afin que ces aménagements soient étendus aux villes de Noisy-Le-Sec, Les Lilas et Pantin pour atteindre à terme l'aménagement d'une friche naturelle de 40 hectares et la préservation des 20 hectares du cœur de la « jungle », comme le prévoyait le projet initial.